
CAPITAINE - PRÉVENTION SÉCURITÉ INCENDIE

2^{ième} Concours C-2011-06

Sous l'autorité du directeur du Service de la sécurité incendie, le titulaire du poste est responsable des activités et programmes de prévention des incendies. Il participe et dirige, au besoin, les opérations de lutte contre les incendies.

Exigences :

- Posséder un diplôme d'études collégiales en prévention des incendies ou l'équivalent;
- Posséder un certificat d'officier I ET s'engager à acquérir la formation officier II de l'École nationale des pompiers du Québec (ÉNPQ) dans les délais prescrits par la loi;
- Posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience dans le domaine de la prévention;
- Posséder un minimum de trois (3) années d'expérience en gestion du personnel;
- Posséder un permis de conduire de classe 4A valide;
- Être disponible pour effectuer de la garde externe et se conformer aux exigences précisant le domicile des employés du Service de la sécurité incendie de la Ville de Sept-Îles.

La personne recherchée doit être reconnue pour son leadership participatif, dotée d'un sens de la planification et être à l'aise à l'aspect relations avec le public.

Les personnes intéressées doivent faire ressortir dans leur lettre de présentation et leur curriculum vitae qu'elles répondent à l'ensemble des exigences et profil recherchés.

Conditions de travail :

Le poste est à temps plein (40 heures/semaine) et l'échelle salariale se situe entre 59 488 \$ et 73 476 \$. À la rémunération s'ajoute les conditions prévues pour les gardes externes et une gamme d'avantages sociaux très concurrentiels.

Vous voulez joindre une équipe dynamique ?

Faites parvenir votre curriculum vitae **accompagné d'une copie de votre certificat d'études** en prenant soin de préciser le numéro du concours **C-2011-06**, avant **lundi, le 19 septembre 2011 à 16 h 30** à l'adresse suivante :

Service des ressources humaines

Ville de Sept-Îles
546, avenue De Quen
Sept-Îles (Québec) G4R 2R4
Téléphone : 418 964-3220 / Télécopieur : 418 964-3259
Courriel : resshum@ville.sept-iles.qc.ca

La copie de votre certificat d'études est **obligatoire** et les candidatures incomplètes ne pourront être considérées.

La forme masculine est utilisée sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte. La Ville de Sept-Îles applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles, minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. La description complète du poste est disponible sur le site Internet.

www.ville.sept-iles.qc.ca/emploi